

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 35 (1927)
Heft: 7

Artikel: Commission des Monuments historiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-27821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il semble donc bien qu'ici nous fûmes les premiers sinon à constater l'existence de cette tour, du moins à en étudier et consacrer officiellement les détails et mesures sur un plan. (Fig. 9.)

(*A suivre.*)

Victor-H. BOURGEOIS.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

La Commission des Monuments historiques a eu sa séance annuelle le 8 juin au château de Nyon sous la présidence de M. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes. M. Albert Naef, archéologue cantonal, a présenté un rapport résumé et intéressant sur les travaux effectués dans le canton au cours de l'année dernière, sur ceux qui sont en cours d'exécution et sur ceux qui sont projetés.

M. Naef a rappelé l'œuvre fort remarquable accomplie dans les églises de Bavois et de Coppet. Ajoutons immédiatement que cette dernière fut visitée longuement dans l'après-midi par la Commission des Monuments historiques sous la direction de M. Naef et celle de M. Fréd. Gilliard, architecte, qui a présidé à une restauration avec beaucoup d'habileté et un goût parfait. On lira avec d'autant plus d'intérêt le travail que M. Gilliard consacre à cet édifice dans le présent fascicule de la *Revue historique vaudoise*.

M. Naef a ensuite parlé de l'église de Nyon où des travaux importants sont en cours d'exécution, de Chillon, du château d'Yverdon où la tour des Gardes a subi une restauration devenue indispensable depuis longtemps, de l'église de Saint-Etienne à Moudon dont le mur nord doit être

l'objet d'un sérieux examen, de l'abbatiale de Payerne où un beau travail a déjà été accompli dans la chapelle de Grailly et dont une exploration archéologique s'imposera sous peu, de la cathédrale, de l'église Saint-François à Lausanne où l'on a terminé la restauration de la chapelle de Saint-Sébastien, de l'église de Villette dont l'exploration et la restauration par M. Fréd. Gilliard réservent des surprises du plus haut intérêt au point de vue historique et archéologique.

M. Naef parla aussi d'Avenches. Devant l'impossibilité matérielle de conserver ou de restaurer tout le mur d'enceinte romain, on utilisera les moyens dont on dispose à remettre une section de ce mur — entre la Tornallaz et la Porte de l'est — dans l'état où il se trouvait à l'époque de la plus grande prospérité d'Aventicum, afin que les curieux et le public en général puissent se rendre compte du système de construction et de défense des Romains. Les travaux à accomplir à la Porte de l'est sont à peu près terminés. L'amphithéâtre donne lieu à des inquiétudes. Comme dans d'autres localités où l'on a cherché aussi à dégager, à rendre visibles et à conserver ces constructions antiques, on s'aperçoit que la dégradation due aux causes atmosphériques intervient rapidement. Il faut une surveillance et un entretien constants, à moins que l'on ne préfère remblayer et mettre ce qui reste à l'abri des injures du temps. L'examen du territoire d'Aventicum et de son mur d'enceinte ont montré qu'il existait déjà une ville avant la construction de ce dernier. Une réparation urgente a été faite au Cigognier et le désir a été exprimé formellement de voir le territoire qui l'entoure acquis par l'autorité compétente afin de le préserver de l'ambition des bâtisseurs.

Il fut question ensuite de sépultures burgondes trouvées à la Tour-de-Peilz et au sujet desquelles M. le D^r Martin

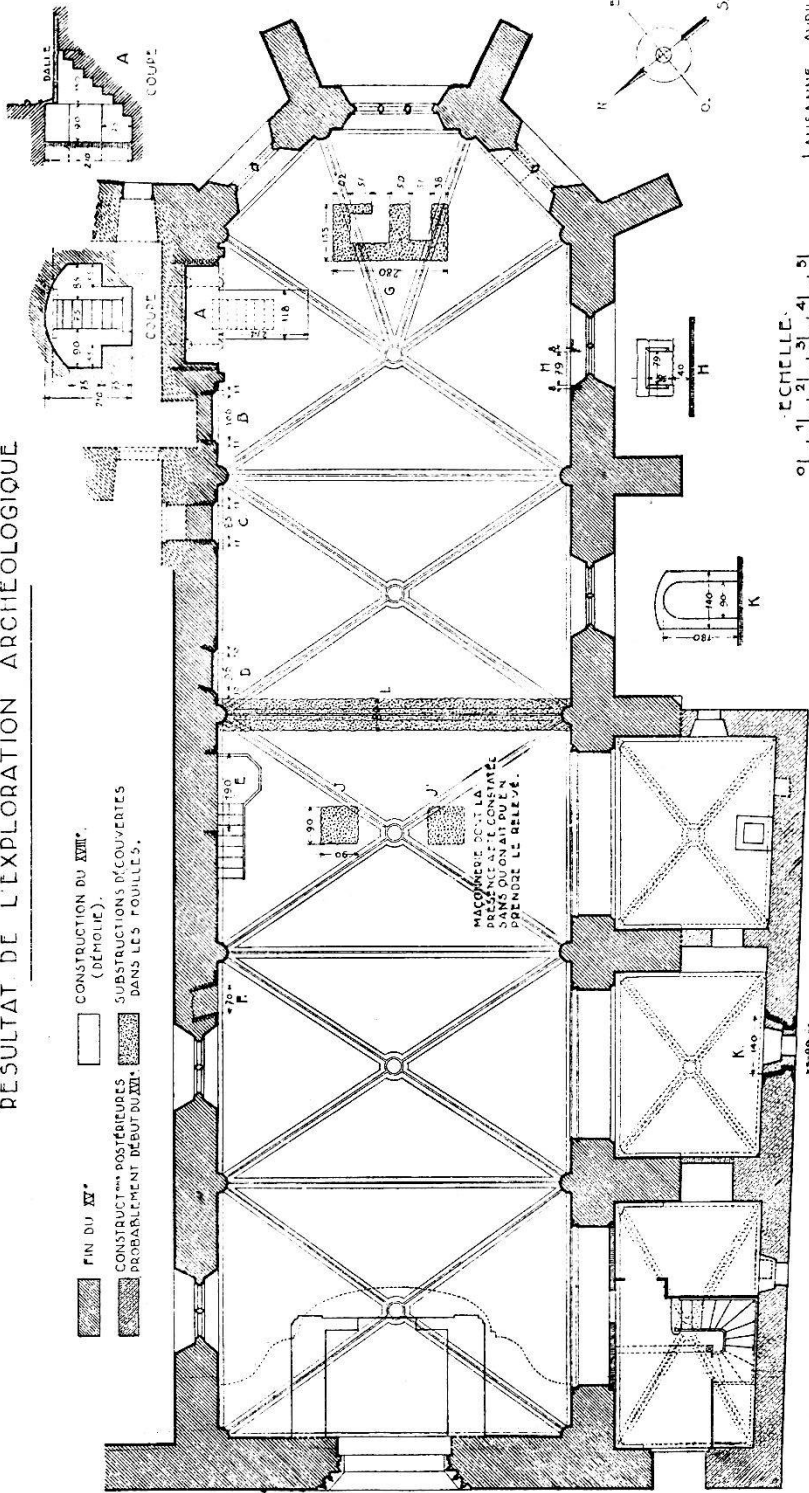
donna quelques renseignements. M. Maurice Barbey parla enfin des fouilles de l'Association du *Vieil-Orbe* à Boscéaz, des belles mosaïques qui y furent découvertes, des difficultés qu'éprouva cette modeste société locale à protéger ces œuvres d'art contre les éléments conjurés, et de l'urgence qu'il y aurait à les classer au nombre des Monuments historiques. Ce désir devint aussitôt celui de la Commission. Celle-ci exprima aussi le désir de voir classer le château de Romainmôtier, ancienne résidence des prieurs, puis des baillis bernois, et dont une partie est occupée par le Musée du *Vieux-Romainmôtier*.

Après la séance, la Commission visita au quartier de Rive la très intéressante fontaine de Maître Jaques ou de Lansquenet dont on avait suggéré le classement. Elle consacra enfin le reste de la matinée à l'église paroissiale que lui présenta M. le pasteur Wyrsh, et dont la restauration du chœur est terminée, restauration faite sous la surveillance de M. Naef par M. Falconnier, architecte, et qui mérita tous les suffrages des personnes présentes. *La Revue historique vaudoise* reviendra sans doute sur ce sujet lorsque la nef du temple de Nyon sera terminée. A Nyon comme à Coppet, les peintures murales ont été restaurées avec autant de goût que de discrétion par M. Correvon, le peintre bien connu. Bornons-nous pour le moment à signaler que les fouilles pratiquées dans le chœur de cet édifice ont montré qu'il était bâti sur les restes d'un autre du IX^{me} ou du X^{me} siècles, et que ce dernier reposait en grande partie sur des murs de l'époque romaine appartenant eux-mêmes à deux phases constructives.

TEMPLE DE COPPET

RÉSULTAT DE L'EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

FIN DU XII^e CONSTRUCTION DU XIII^e
(DÉMOUE).
CONSTRUCTIONS POSTÉRIEURES SUBSTRUCTIONS DÉCOUVERTES
PROBABLEMENT DÉBUT DU XII^e DANS LES FOUILLES.



MACOURE 2021 AN.
PRÉSERVÉE - À CONSERVER
SANS QU'ON AIT PUE
PRENDRE LE RELEVÉ.

LAUSANNE, AVRIL 1927
BUREAU GILLIARD ET GODET
ARCHITECTES.

Echelle
0 1 2 3 4 5